

Guerville : un rassemblement pour s'opposer à la fermeture d'une classe et de deux écoles

Une cinquantaine de personnes s'est réunie lundi 20 mars 2023 devant l'école de Guerville pour dire non à la fermeture d'une classe et de deux écoles du RPI de la forêt d'Eu.



Une cinquantaine de personnes (parents d'élèves, enfants, enseignants, élus) a participé au rassemblement du 20 mars 2023 devant l'école de Guerville (Seine-Maritime).

« Fermer une école, c'est des commerces qui disparaissent et un village qui se meurt »,
« On ne peut pas laisser faire ça », « Il faut qu'on se batte pour nos enfants »...

Lundi 20 mars 2023 à Guerville, en Seine-Maritime, la bruine de la fin de journée n'a pas découragé parents d'élèves, enfants, enseignants et élus à se rassembler devant l'école. Au contraire. Autour de cinquante personnes ont répondu présentes pour dire leur opposition à la fermeture de deux des quatre écoles du Regroupement Pédagogique Inter-

communal (RPI) de la forêt d'Eu, à savoir celles de Melleville et de Millebosc, annoncée pour la rentrée de septembre.

[Deux écoles menacées de fermeture à Millebosc et Melleville en septembre 2023](#)

Ils sont également contre la possible fermeture de l'une des cinq classes du RPI. En effet, si la décision de l'Inspection académique est maintenue, seules les écoles de Longroy et Guerville resteraient ouvertes. La première accueillerait les élèves des petites, moyennes et grandes sections de maternelle et ceux du CP, pour un total de 50 à 55 enfants répartis sur deux classes (soit une classe de plus qu'actuellement). Guerville maintiendrait ses deux classes de CE1-CE2 et CM1-CM2.

L'importance de rester mobilisés

Parmi les élus présents, trois des quatre maires dont les communes sont rattachées au RPI :

Christine Rodier pour Millebosc, Jean-Pierre Trolley pour Longroy, Étienne Lannel pour Guerville.

« C'est bien que vous soyez là », commente la maire de Millebosc à l'attention des parents. « Nous voulons faire pression sur l'Éducation Nationale et demandons un moratoire pour sauver la cinquième classe. Étienne Lannel va déposer une motion ».



Maire de Millebosc, Christine Rodier (à droite sur la photo) invite les parents d'élèves du regroupement scolaire de la forêt d'Eu (Seine-Maritime), avec les communes de Guerville, Longroy et Melleville, à rester mobilisés.

« Le but » confirme le maire de Guerville, « c'est de faire remonter le maximum d'infos à l'inspectrice académique de Seine-Maritime, montrer que nous sommes motivés pour sauver cette classe ».

C'est une première action, et on compte sur vous dans les semaines à venir pour rester mobilisés.

Christine Rodier - Maire de Millebosc (Seine-Maritime)

Elle précise que la décision définitive de la Directrice académique des services de l'éducation nationale (Dasen) sera prise en juin. Ce qui laisse le temps de mener d'autres actions. « Plus on montrera qu'on est mobilisé, et plus on sera entendu par la Dasen, peut-être... ».

Un mouvement soutenu par le député et la sénatrice de Seine-Maritime

Pour tenter a minima de sauver leur cinquième classe, les maires des quatre communes membres du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la forêt d'Eu ont fait appel au député de Seine-Maritime Sébastien Jumel et à la sénatrice Catherine

Morin-Desailly. « On sait qu'ils sont intervenus » indique Christine Rodier, maire de Millebosc. « Tous les moyens de pression sont bons à prendre » ajoute-t-elle. Précisons également que le député devait être présent ce lundi 20 mars 2023 à Guerville, mais le calendrier parlementaire et surtout, le vote de la motion de censure le même jour, l'ont contraint à décliner pour pouvoir assister à la séance de l'Assemblée Nationale. Sébastien Jumel devrait normalement se rendre à Guerville la semaine prochaine.



Les enfants des écoles du RPI de la forêt d'Eu, à Guerville, Longroy, Melleville et Millebosc (Seine-Maritime) ont réalisé des affiches.

Pour mémoire, la dernière fermeture de classe sur ce regroupement scolaire remonte au milieu des années 1980, à Melleville.

Depuis, l'unique classe (et donc l'école) de Longroy a été menacée à plusieurs reprises, mais a toujours pu être sauvée grâce à la mobilisation des parents d'élèves et à la détermination du maire, qui a remporté gain de cause devant le tribunal administratif de Rouen en août 2019.

[Longroy. L'école sauvée à l'honneur sur France 2](#)

Déjà plus de 300 signatures

Enfin, pour sauver la cinquième classe, rappelons qu'une pétition a été lancée jeudi 16 mars 2023 à l'issue de la réunion organisée à Millebosc.

En à peine quatre jours, elle a déjà récolté plus de 300 signatures. Elle circule toujours au sein des quatre écoles, et parmi les parents d'élèves.